

# Lutte contre le paludisme: Speak Up Africa crée un cadre d'échange entre le PNLP et les OSC au Bénin

*Du mardi 23 au Mercredi 24 février 2021 s'est tenu à Golden Tulip Hôtel, un atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme.*



<< Zéro Palu ! Je m'engage >>, c'est le cadre d'échanges et de dialogue entre le PNLP et les OSC intervenants sur la thématique désormais opérationnalisé au Bénin.

En effet, à l'atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme qui s'est tenu du mardi 23 au mercredi 24 février 2021 à Golden Tulip Hôtel, une vingtaine d'OSC se sont engagées à soutenir le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) en vue d'une implication plus accrue et à travers la mobilisation de ressources domestiques et l'engagement communautaire en faveur de l'élimination du Paludisme au Bénin.

A l'issue des travaux de cet atelier, un Pacte d'engagement a été officiellement remis à chaque représentant d'OSC. Ce document les lie désormais au PNLP.

Tous les participants à cet atelier ont publiquement signé la charte d'engagement pour un Bénin sans Palu.

L'activité a été organisée par le PNLP avec le soutien de

l'organisation internationale [Speak Up Africa](#)

Un appel à unir les forces, pour l'atteinte d'un Bénin sans paludisme est ainsi lancé.

*Jonas Gnanhlo*

---

## **SANTÉ REPRODUCTIVE AU BENIN : IPAS en collaboration avec le ministère de la santé, sensibilise les leaders communautaires du Zou**

*La salle de réunion de la mairie de Zakpota a servi de cadre, ce vendredi 14 Mai 2021, à un atelier de dissémination des résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin.*



**Megan Valère SOSSOU**

Afin de mieux communiquer sur les problèmes qui entravent une bonne qualité de soins aux femmes et aux filles au Bénin, IPAS Francophone Afrique et son partenaire Rutgers à travers son projet « Sa santé, ses choix » en collaboration avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) et de la Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelle (DRFMT) du ministère de la santé a organisé un atelier à la salle de réunion de la mairie de Zakpota.

Objectif, diffuser les résultats de l'évaluation stratégique

sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin dans les communautés ciblées avec les jeunes, les chefs religieux et les dirigeants.

Dans son message de bienvenue aux participants, Merveille AYIHONTON, Assistante de Programme pour IPAS Francophone Afrique, a rappelé le contexte qui soutient l'organisation de l'atelier soulignant qu'en vertu de leur rôle de garant dans la communauté, ils sont appelés à accentuer la sensibilisation.

Au nombre d'une trentaine, les participants à cet atelier composé des leaders des religions endogènes et exogènes (prêtres de couvents, les pasteurs évangélistes, maître catéchiste) ont suivi avec attention la présentation faite à cet effet.

**L'éducation sexuelle, une solution aux grossesses non désirés et avortements non sécurisés.**



Tout en se basant sur les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, Diane LANCHOESSI, épidémiologiste à l'Agence Nationale des Soins et Santé Primaires, après avoir déroulé les problèmes qui continuent d'entraver la prise de conscience sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, a invité ses hôtes à partager les informations avérées et apprises à cet atelier avec leurs communautés respectives. Tout en les recommandant de planifier leur vie sexuelle en fonction de leurs moyens de subsistance.

Elle a pour finir exhorté les participants à partager la bonne information sur les grossesses non désirées, les avortements non sécurisés et les contraceptions, faisant savoir que l'éducation à la santé sexuelle ne saurait être uniquement l'affaire des femmes.

**Des participants prêts à partager l'information avec leurs communautés**

Selon Grégoire AKOHOU, Pasteur d'une congrégation chrétienne à Za-Tanta, un village de la commune de Zakpota, cet atelier vient à point nommé dans un contexte où les grossesses non désirées et les avortements sont récurrents. Il affirme être mieux aguerri pour partager la bonne information au grand bonheur de l'avenir des femmes et des jeunes filles.

Comme le Pasteur AKOHOU, le Chef coutumier et Tradi praticien, Azizanon AKPALI venu du village de Tindji-Kpozoun est convaincu que cette stratégie utilisée par l'IPAS en associant les leaders religieux portera ses fruits. Car, promet-il des séances de restitution seront mises en place pour élargir les savoirs acquis au cours de l'atelier à toute la communauté.

Pour l'Assistante du programme IPAS, Merveille AYIHOUNTON, l'objectif de l'atelier a été à priori atteint en raison de la participation active des leaders communautaires et des cas de témoignages évoqués par les participants. Des preuves qui à en croire l'Assistante du Programme IPAS, renforcent la nécessité de passer à l'éducation à une bonne santé sexuelle des femmes et des jeunes filles.

Etant donné que les femmes constituent 52 pour cent de la population, il y a tout l'intérêt à garantir à cette partie de la population la meilleure santé. Car, fait elle remarquer, la santé de reproduction est une question cruciale qui devrait figurer dans toutes les actions qui se mènent de part et d'autre dans la société.

Dans son cri de cœur, Merveille AYIHOUNTON, souhaite que les maris aussi puissent coopérer avec leurs femmes pour l'éducation sexuelle des filles et que l'éducation des filles ne soit pas seulement l'apanage des femmes. Il y va de l'épanouissement des jeunes filles mais aussi de l'émancipation de la femme dans la société a-t-elle ajouté.

Rappelons que l'IPAS est une organisation à but non lucratif internationale qui vise à mettre un terme aux décès et handicaps évitables découlant des grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés.

# Assemblée Générale Ordinaire à la PNUSS : Janvier HOUNGUEVOU et ses pairs réaffirment leur engagement

*Avec l'appui technique et financier du Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé (PNUSS), respectueuse des textes qui le régissent, a organisé sa première Assemblée Générale Ordinaire les 09 et 10 décembre 2021 à l'hôtel Miracle de Bohicon.*



Photo de famille AGO PNUSS 2021

Le respect des textes fondamentaux doit être le leitmotiv de toute association qui se veut sérieuse et ambitieuse. C'est ce qu'à compris l'équipe dirigeante de la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé, qui, conformément à

ses statuts, a tenue son Assemblée Générale Ordinaire. Après deux années et demie d'existence, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé se retrouve à la croisée des chemins pour passer en revue les actions jusque là posées et de lancer les prochains défis. Cette rencontre qui a connu la participation des délégués venus des différents ancrages départementaux de la PNUSS, a été une véritable occasion aux membres de passer au peigne les différentes réalisations.

Satisfait de la forte mobilisation des membres à cette assemblée, le Représentant de ENABEL, André N'TCHA N'OUEMOU, dit espérer que les objectifs visés par l'Assemblée Générale Ordinaire soient atteints pour contribuer non seulement à un meilleur fonctionnement de la PNUSS grâce aux réformes mais aussi de s'adapter aux exigences de sa durabilité. Il a pour finir souhaiter que les populations puissent de plus en plus porter leurs attentes à la PNUSS afin que leurs réels besoins soient pris en compte en matière d'offre de soins de santé de qualité.

Dans son allocution d'ouverture, le Président en exercice de la PNUSS, après ses mots de bienvenue à l'endroit de tous les délégués présents à cette occasion, a fait remarquer que le but de cette première assemblée générale ordinaire de la PNUSS est d'examiner les réalisations de la PNUSS sur la période Mai 2019 à Décembre 2021 et de donner les orientations pour l'année 2022 et l'horizon 2030. Ceci, pour une meilleure contribution de la PNUSS à la promotion du droit à la santé des populations.

Il n'a pas manqué d'adresser les sincères remerciements de la PNUSS à ses différents partenaires en particulier le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (PASRIS), l'EQUITE, le Ministère de la Santé notamment la DSI, les acteurs de l'offre de soins et de services de santé, les organes de cogestion, les autorités politico-administratives et tous les autres partenaires

d'appui.

A l'entame des travaux au cœur de cette assemblée générale ordinaire, les participants ont passé en revue la feuille de route de mai 2019.

Côté bilan, il est à retenir sans fausse modestie, que les rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle) brillamment présentés, ont été validés haut les mains.

## **De véritables avancées avec des défis grandes de taille pour la PNUSS**

Du rappel de la feuille de route de mai 2019 à la présentation des rapports (moral, technique, financier et de la commission de contrôle), l'assemblée a eu de riches échanges qui ont permis de lancer les dés. Il s'agit à ce niveau des grandes orientations stratégiques de la PNUSS et des grands axes du manuel de procédure de la PNUSS

Notons que des résultats positifs ont été enregistrés malgré le contexte aussi particulier lié à la pandémie de la Covid-19. Des actions qui ont véritablement impacté les populations à la base grâce à ses démembrements locaux. C'est pourquoi, rappelle le Président, Janvier HOUNGUEVOU, il urge d'entamer un processus de renforcement de l'ancrage et d'autonomisation de la plateforme afin d'impacter davantage les communautés.

Toutefois, les recommandations et perspectives issues de ces assises sont également à la hauteur de la vision et de la détermination de la PNUSS qui ne faiblit pas. Son Président et son staff ont donc reçu le satisfecit de leurs mandants.

Des acquis qui seront restitués à la base en vue d'une meilleure mobilisation pour la promotion du droit à la santé des populations urbaine et rurales du Bénin à en croire Eugénie ROBA. La présence de la PNUSS permet d'écouter la voix des populations face un système de santé qui opérait seul.

Pour rappel, la Plateforme Nationale des Utilisateurs des services de Santé a été mise sur les fonts baptismaux en Mai

2019 . Dès lors elle constitue un instrument d'amélioration de la qualité des services de soins dans les formations sanitaires.

Ses actions visent l'intégration des besoins réels des communautés dans les stratégies et politiques de santé en particulier mais a l'ambition de contribuer à l'amélioration des services sociaux de base.

*Chancelle SAKANTO*

---

# **Opportunité Santé : 30 bourses de formation présentielle de simulation en ventilation du DIU EIVASION**

*S'inscrit dans le cadre de l'enseignement  
présentiel itinérant en Afrique  
Subsaharienne du Diplôme Inter  
Universitaire EIVASION :*

*ENSEIGNEMENT DE L'INSUFFISANCE  
RESPIRATOIRE AIGÜE ET DE LA VENTILATION  
ARTIFICIELLE UTILISANT DES OUTILS DE  
SIMULATION de l'Université Paris Est*

**Créteil (UPEC), conçu en partenariat avec la SARAF et la SRLF.**



**Objectifs pédagogiques** : Prise en charge pratique (savoir opérationnel) de l'insuffisance respiratoire aiguë et mise en application des techniques d'assistance respiratoire en prenant en considération les contraintes matérielles et logistiques, afin de rendre les apprenants opérationnels dans leurs environnements professionnels.

**Durée**: 12 heures réparties sur 2 jours consécutifs en pré-congrès de la SARAF le 22 et le 23 Novembre 2021.

**Lieu** : Dakar, Hôpital FAN ; Collations prévues pour les participants sur place.

**Pour candidater** (30 apprenants seront sélectionnés) : envoyer un court Curriculum Vitae à [guillaume.carteaux@aphp.fr](mailto:guillaume.carteaux@aphp.fr)

**Tarif**: Cette formation présentielle est gratuite, ainsi que la délivrance du certificat de présence.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Couverture Santé Universelle : la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ s'activent**

*La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la*

*voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.*



**08-12**  
Novembre

Rejoignez nous à  
**BÉNIN SANTÉ 2021**

📍 Palais des Congrès Cotonou

Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et

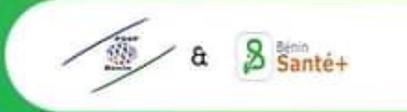
d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



**BÉNIN SANTÉ 2021**

UNE INITIATIVE DE :



**08-12 Novembre**  
Palais des Congrès  
Cotonou

**Intégrer le secteur sanitaire privé, c'est accélérer la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) au Bénin !**

INSCRIPTION SUR [www.benin-sante.org](http://www.benin-sante.org)

### **Une diversité de formations à découvrir**

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir

par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC ( Bénin)

Le second module de formation portera sur les «vertiges ». Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépatogastro-entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances

pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19".

À l'issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d'amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer le sécurité du soignant et des autres patients à l'occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d'Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé ( Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien☐

[www.benin-sante.org/inscription/](http://www.benin-sante.org/inscription/)

***Megan Valère SOSSOU***

---

# **Bénin: Trois personnes en détention provisoire pour trafic de carnet de vaccination**

*Trois personnes dont un agent de santé ne sont plus libres de leurs mouvements depuis ce mardi 14 septembre 2021.*



C'est une information de Frissons Radio qui indique que ces personnes sont poursuivies pour trafic de carnet de vaccination de la Covid-19. Les mis en cause ont été écoutés hier par le procureur de la République près le Tribunal de première instance de Porto-Novo.

Leur procès est prévu pour 29 novembre prochain. Avis donc à tous ceux qui commettent ces actes de fraudes consistant à falsifier les carnets de vaccination Covid-19. Affaire à suivre

---

# **Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS**

*L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de*

*ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions suivantes :*

**Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries, virus et autres agents pathogènes?**

**Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?**

**Qu'est-ce que l'immunité collective?**

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :  
[https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ\\_D\\_BwE](https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ_D_BwE)

---

## **Santé publique au Bénin : corruption pour accéder aux soins à la maternité du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines**

*Pour accéder aux soins à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, usagers et soignantes rançonnent. Cette pratique corruptrice est entretenue par certains usagers en quête d'accès rapide aux soins et par une*

*frange des soignantes à la recherche de gains faciles pour arrondir les fins de mois.*



Maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines. Mercredi 03 Février 2021. Il sonne 12 heures 40 minutes. Soignantes, accompagnants et quelques fois des parturientes font leurs habituelles navettes. Dans les couloirs, quelques accompagnants visiblement stressés espèrent impatiemment la délivrance des leurs. Quoiqu'ils sont pour la plupart prêts à corrompre les soignantes selon que celles-ci s'accordent ou non.

Ils sont nombreux, ces usagers du Centre Hospitalier Départemental Zou-Collines à croire, à tort, qu'il est normal de corrompre le personnel soignant pour accéder aisément aux soins de santé à la maternité. Une fausse perception alimentés par certains actes indéliçats d'une frange des soignantes à cette maternité.

Marianna, jeune dame, la vingtaine vient d'accoucher des

jumeaux. Tellement contente, elle ne compte pas quitter la maternité sans faire un geste à la sage-femme qui l'a assistée, elle déclare, « C'est ingrat de ne pouvoir pas remercier la soignante qui vous a assisté pendant l'accouchement».

Dans le même temps, le sieur Arnaud S. qui accompagnait sa seconde épouse, à l'accouchement, affirme « Moi, je ne manque pas de donner un cadeau en signe de reconnaissance aux soignantes qui s'occupent de mes femmes car elles font un travail extraordinaire ». Ce n'est pas de la corruption soutient-il.

### **Usagers et soignantes à la barre**

En effet, cette pratique corruptive mal perçue par les usagers est renforcée par l'attitude peu orthodoxe de certaines soignantes. Une situation qui amplifie la vulnérabilité des usagers en provenance des milieux ruraux

Bernardin H. est un agriculteur dans la commune de Agbangnizoun. En tant que ancien accompagnant à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines, il raconte sa mésaventure. « *...il y a quelques mois, ayant appris que ma femme avait à peine accouché, une sage-femme se précipitait vers moi dans le couloir avec le nouveau-né. Elle me félicita joyeusement tout en me demandant de l'argent pour se rafraichir en guise de célébration du nouveau né* ». Pour Bernardin, ce n'était pas sur un ton sérieux. Donc il n'y tallait pas d'importance. Malheureusement, il a finit par remettre difficilement 1000 F CFA.

Un autre son de clôche vient de Yêdji O., instituteur et ancien accompagnant à la maternité du CHD Zou-Collines. « *En Juin 2020, j'ai été obligé de remettre 2000 F CFA sur demande d'une soignante aux fins de faciliter l'achat expresse de quatre poches de sang à injecter à mon épouse qui faisait un saignement après accouchement* ». Un fait que regrette Yêdji avant de se convaincre qu'il n'avait pas le choix devant la santé agonisante de son épouse et payer la rançon.

Pour ces usagers rencontrés, ces pratiques corruptives se passent avec la complicité de plusieurs autres agents des services plus ou moins rattachés à la maternité du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines.

Pourtant, nous renseigne une soignante sous couvert de l'anonymat, des mesures ont été mise en place par les autorités dont des contrôles inopinés, des fouilles spontanées et des sondages auprès des usagers, le mal persiste. Le service des plaintes, par ignorance est moins connu des victimes.

Une raison qui justifie, selon Robbin Accrombessi, Président de l'Association des Consommateurs du Bénin le fait que son creuset n'ait pas reçue malheureusement des dénonciations de ces pratiques, jusque là.

Toutefois, notons que nos multiples tentatives par des procédures administratives pour interviewer les autorités compétentes à divers niveaux du centre hospitalier départemental du Zou et des Collines sont restées vaines.

### **Des dispositions légales pour lutter contre la corruption**

Le juriste Joël Christian SEDOGB0 déplore la situation précisant qu'il s'agit bien des pots-de-vin et du rançonnement. Il explique qu'au regard de la loi No 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes, la peine est la même pour le corrupteur et le corrompu. Cette loi, rappelle-il, dispose en son article 40, une peine d'emprisonnement de cinq (05) ans à dix (10) ans et d'une amende égale au triple de la valeur des promesses agréées ou des choses reçues ou demandées à l'encontre de tout agent public qui aura directement ou indirectement sollicité ou agréé des offres ou promesses.

Mieux poursuit-t-il, concernant les cadeaux ou gestes, le décret No2008-813 du 31 décembre 2008 portant code des valeurs et d'éthique de la fonction publique interdit la corruption et l'acceptation de cadeaux par les agents publics. Le juriste prévient tout de même que l'article 15 du même texte

recommande que s'il n'a été possible pour un agent public de résister à un cadeau, de se confier au secrétaire général de son administration qui lui dictera la conduite à tenir.

Ainsi, bien que le gouvernement continue de multiplier des efforts pour lutter contre la corruption, toute la société béninoise, en particulier les acteurs de la santé (soignantes, usagers) sont également appelés à faire autant d'efforts pour éradiquer le mal du secteur très sensible qu'est la santé a-t-il conclut.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **SANTÉ REPRODUCTIVE AU BENIN : IPAS en collaboration avec le ministère de la santé, sensibilise les leaders communautaires du Zou**

*La salle de réunion de la mairie de Zakpota a servi de cadre, ce vendredi 14 Mai 2021, à un atelier de dissémination des résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin.*



**Megan Valère SOSSOU**

Afin de mieux communiquer sur les problèmes qui entravent une bonne qualité de soins aux femmes et aux filles au Bénin, IPAS Francophone Afrique et son partenaire Rutgers à travers son projet « Sa santé, ses choix » en collaboration avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) et de la Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelle (DRFMT) du ministère de la santé a organisé un atelier à la salle de réunion de la mairie de Zakpota.

Objectif, diffuser les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin dans les communautés ciblées avec les jeunes, les chefs religieux et les dirigeants.

Dans son message de bienvenue aux participants, Merveille AYIHONTON, Assistante de Programme pour IPAS Francophone Afrique, a rappelé le contexte qui soutient l'organisation de l'atelier soulignant qu'en vertu de leur rôle de garant dans la communauté, ils sont appelés à accentuer la sensibilisation.

Au nombre d'une trentaine, les participants à cet atelier composé des leaders des religions endogènes et exogènes (prêtres de couvents, les pasteurs évangélistes, maître catéchiste) ont suivi avec attention la présentation faite à

cet effet.

## **L'éducation sexuelle, une solution aux grossesses non désirés et avortements non sécurisés.**



Tout en se basant sur les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, Diane LANCHOESSI, épidémiologiste à l'Agence Nationale des Soins et Santé Primaires, après avoir déroulé les problèmes qui continuent d'entraver la prise de conscience sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, a invité ses hôtes à partager les informations avérées et apprises à cet atelier avec leurs communautés respectives. Tout en les recommandant de planifier leur vie sexuelle en fonction de leurs moyens de subsistance.

Elle a pour finir exhorté les participants à partager la bonne information sur les grossesses non désirées, les avortements non sécurisés et les contraceptions, faisant savoir que l'éducation à la santé sexuelle ne saurait être uniquement l'affaire des femmes.

### **Des participants prêts à partager l'information avec leurs communautés**

Selon Grégoire AKOHOU, Pasteur d'une congrégation chrétienne à

Za-Tanta, un village de la commune de Zakpota, cet atelier vient à point nommé dans un contexte où les grossesses non désirées et les avortements sont récurrents. Il affirme être mieux aguerri pour partager la bonne information au grand bonheur de l'avenir des femmes et des jeunes filles.

Comme le Pasteur AKOHOU, le Chef coutumier et Tradi praticien, Azizanon AKPALI venu du village de Tindji-Kpozoun est convaincu que cette stratégie utilisée par l'IPAS en associant les leaders religieux portera ses fruits. Car, promet-il des séances de restitution seront mises en place pour élargir les savoirs acquis au cours de l'atelier à toute la communauté.

Pour l'Assistante du programme IPAS, Merveille AYIHOUNTON, l'objectif de l'atelier a été à priori atteint en raison de la participation active des leaders communautaires et des cas de témoignages évoqués par les participants. Des preuves qui à en croire l'Assistante du Programme IPAS, renforcent la nécessité de passer à l'éducation à une bonne santé sexuelle des femmes et des jeunes filles.

Etant donné que les femmes constituent 52 pour cent de la population, il y a tout l'intérêt à garantir à cette partie de la population la meilleure santé. Car, fait elle remarquer, la santé de reproduction est une question cruciale qui devrait figurer dans toutes les actions qui se mènent de part et d'autre dans la société.

Dans son cri de cœur, Merveille AYIHOUNTON, souhaite que les maris aussi puissent coopérer avec leurs femmes pour l'éducation sexuelle des filles et que l'éducation des filles ne soit pas seulement l'apanage des femmes. Il y va de l'épanouissement des jeunes filles mais aussi de l'émancipation de la femme dans la société a-t-elle ajouté.

Rappelons que l'IPAS est une organisation à but non lucratif internationale qui vise à mettre un terme aux décès et handicaps évitables découlant des grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés.

# Lutte contre le paludisme: Speak Up Africa crée un cadre d'échange entre le PNLP et les OSC au Bénin

*Du mardi 23 au Mercredi 24 février 2021 s'est tenu à Golden Tulip Hôtel, un atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme.*



<< Zéro Palu ! Je m'engage >>, c'est le cadre d'échanges et de dialogue entre le PNLP et les OSC intervenants sur la thématique désormais opérationnalisé au Bénin.

En effet, à l'atelier national d'engagement des Organisations de la Société Civile en faveur de la lutte contre le Paludisme qui s'est tenu du mardi 23 au mercredi 24 février 2021 à Golden Tulip Hôtel, une vingtaine d'OSC se sont engagées à soutenir le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) en vue d'une implication plus accrue et à travers la mobilisation de ressources domestiques et l'engagement communautaire en faveur de l'élimination du Paludisme au Bénin. A l'issue des travaux de cet atelier, un Pacte d'engagement a été officiellement remis à chaque représentant d'OSC. Ce document les lie désormais au PNL.

Tous les participants à cet atelier ont publiquement signé la charte d'engagement pour un Bénin sans Palu.

L'activité a été organisée par le PNL avec le soutien de l'organisation internationale [Speak Up Africa](#)

Un appel à unir les forces, pour l'atteinte d'un Bénin sans paludisme est ainsi lancé.

*Jonas Gnanhlo*